




Disponible en ligne sur  
 ScienceDirect  
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France  
  
www.em-consulte.com



## ÉDITORIAL

# Douleur et pratique avancée infirmière

## Pain and advanced practice nurse

Le congrès de l'International Association of Study of Pain (IASP) qui s'est déroulé à Montréal du 29 août au 2 septembre 2010 a été l'occasion pour la délégation de la Commission Professionnelle Infirmière de la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD) d'échanger avec leurs collègues infirmiers du Québec sur les pratiques professionnelles en matière de prise en charge des patients douloureux chroniques autour du programme Accord (Application concertée des connaissances et ressources en douleur) lancé en 2008. Ce programme a pour but d'améliorer l'évaluation et le traitement de la douleur chronique au Québec. Les axes du programme portent sur la formation des professionnels, la prise en charge de la douleur chronique des personnes âgées dans les centres d'hébergement et des unités de soins longue durée ainsi que des campagnes de sensibilisation du grand public. Un premier état des lieux a fait apparaître qu'environ 20% de la population de la province de Québec présentent des douleurs chroniques et que le temps d'attente pour un accès à une clinique multidisciplinaire de la douleur peut être de deux ans.

Selon ce programme, la formation des professionnels de santé de « première ligne » est une priorité. Parmi ces professionnels, on retrouve des infirmiers praticiens. La rencontre avec nos collègues québécois a permis d'appréhender le concept de pratique infirmière avancée dont l'intérêt au Canada remonte au début des années 1970. Le manque de ressources médicales dans certains secteurs et les besoins en soins de santé primaires des populations mal desservies en sont à l'origine. Selon l'American Nurses Association (ANA), la pratique avancée infirmière se définit « par une pratique autonome qui dépasse les frontières mêmes de la discipline infirmière. Elle se caractérise par une prépondérance de l'instauration de traitements qui accentuent le rôle infirmier autonome par opposition aux fonctions dépendantes, par la prise de décisions en situation clinique complexe et une grande habileté à gérer les organisations et les environnements de soins ». C'est donc une pratique professionnelle plus étendue fondée sur la théorie, les soins infirmiers et la recherche dans un domaine spécialisé de la discipline infirmière nécessitant le développement de compétences en expertise clinique, en éducation pour la santé, en consultation dans des situations complexes de soins, en recherche en soins, en éthique. Ces infirmiers praticiens ont un niveau de formation universitaire de deuxième cycle, sanctionné par un Diplôme d'études supérieures en sciences infirmières (DESS) ou une maîtrise en sciences infirmières et peuvent accéder à un niveau universitaire de troisième cycle pour un doctorat en sciences infirmières avec thèse. C'est cette filière que Sylvie Le May, rencontrée par la délégation de la commission professionnelle infirmière de la SFETD, a suivi pour devenir ainsi professeur agrégé à la faculté des sciences infirmières de l'université de Montréal impliquée dans la conduite de projet de recherche dans le domaine de la douleur.

À l'heure de l'universitarisation de la formation initiale des infirmiers en France et du développement et/ou transfert de compétences entre professionnels de santé, ce modèle québécois peut-il servir d'exemple? Les infirmiers ressources douleur de nos établissements, exerçant en poste transversal ou en consultation d'évaluation et traitement de la douleur rebelle, ont développé des compétences en termes d'expertise clinique en douleur, d'éducation pour la santé et de méthodes non pharmacologiques. La recherche en soins se développe, avec pour preuve quatre projets de recherche sur 15 retenus dans le cadre du Programme Hospitalier de Recherche Infirmière 2010 concernant la prise en charge de la douleur. N'est-il pas légitime d'imaginer un jour une pratique avancée infirmière en douleur?

## Pour en savoir plus

American Nurses Association (ANA). [www.nursingworld.org](http://www.nursingworld.org).

Association des infirmiers et infirmières du Canada. Recommandations de l'initiative canadienne sur les infirmières et infirmiers praticiens. Rapport d'étape. Décembre 2009.

Lefèvre H. Réflexion sur la pratique infirmière avancée, un peu plus haut, un peu plus loin. *Rev Infirm Can* 2001;2(7).

Jean-Michel Gautier

*Réseau InterCLUD Languedoc-Roussillon, direction  
coordination générale des soins, CHRU de  
Montpellier, 191, avenue du Doyen-Gaston-Giraud,  
34295 Montpellier cedex 05, France*

*Adresse e-mail : [jm-gautier@chu-montpellier.fr](mailto:jm-gautier@chu-montpellier.fr)*